

AUTO-BILAN DU PROGRAMME D'INTÉGRATION CANTONAL DU VALAIS 2014-2017.

Bilan collectif des bénéficiaires, des partenaires, des délégations et des autorités.



Ces posters ont été réalisés par les participants au séminaire de Vercorin. Ils expriment, de façon créative, l'auto-bilan du PIC1.

Auteurs : Les délégué-e-s à l'intégration du Valais, les coordinateurs régionaux et les membres du Bureau cantonal, volontaires.



Accompagnement de la démarche : Gilles Chabré – www.gchabre.com

REMERCIEMENTS

Sans le soutien du Bureau cantonal de l'Intégration du Valais, sans la validation de la Commission cantonale consultative pour l'intégration des personnes migrantes et du Chef de Département de la Formation et de la Sécurité, ce processus de travail collectif n'aurait pas pu être mené à bien.

Les délégué-e-s à l'intégration, les coordinateurs régionaux et les membres du Bureau cantonal ont montré par leur implication et leur professionnalisme que des praticiens pouvaient livrer une parole autorisée et avisée sur leurs pratiques.

Aux 145 personnes, répondants communaux, organisateurs de mesures, bénéficiaires, délégué-e-s à l'intégration et partenaires qui se sont mobilisés pour exprimer l'intérêt du programme cantonal d'intégration et les améliorations souhaitées.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	1
UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR UN AUTO- BILAN.....	3
PERCEPTIONS DU PIC1 PAR CATÉGORIES D'ACTEURS	10
Les partenaires institutionnels.....	11
Les délégué-e-s.....	13
Les répondants communaux	15
Les organisateurs de mesures	18
Les bénéficiaires.....	21
DES DOMINANTES QUI ÉMERGENT	25
Perceptions de l'intégration.....	26
perceptions du PIC1 : Analyse swot : les forces	27
Perceptions du PIC1 : Analyse swot : les faiblesses	29
Perceptions du PIC1 : Analyse swot : les opportunités	31
Perceptions du PIC1 : Analyse swot : les menaces	33
Perceptions des relations avec les délégué-e-s	35
Attentes et recommandations.....	36

LE PIC1 EN 7 CHIFFRES CLEFS.....	40
DES RECOMMANDATIONS POUR LE PIC2	42
EN GUISE DE CONCLUSION	44
ANNEXES.....	46
Grille partenaires institutionnels	46
Grille délégué-e-s	46
Grille répondants communaux.....	46
Grille organisateurs de mesures	46
Grille bénéficiaires	46

AVANT-PROPOS

Le présent travail relève d'un processus qu'il est nécessaire d'explicitier. En effet, il est l'aboutissement d'une démarche collective relativement rare, dans laquelle se sont engagés de nombreux-ses délégué-e-s à l'intégration du canton du Valais mais également des partenaires associatifs, des bénéficiaires et des cadres de l'Etat du Valais.

Le canton du Valais souhaitait entreprendre une évaluation du premier programme d'intégration cantonal du Valais.¹

Des délégués à l'intégration avaient eu l'occasion de travailler avec un prestataire proposant une méthode simple et participative permettant aux acteurs eux-mêmes de conduire un auto-bilan de leurs pratiques et de proposer des actions concrètes en vue d'améliorer leur performance collective.

Après une présentation du processus au Bureau cantonal de l'intégration, ce dernier a donné son accord pour, dans un premier temps, co-construire avec les délégué-e-s à l'intégration, les coordinateurs régionaux et les membres du Bureau cantonal, volontaires, le cahier des charges de cet auto-bilan.²

Le cahier des charges précisait que la démarche devait être apprenante. En d'autres termes, elle devait permettre aux participants volontaires d'être associés aux différentes étapes de production de l'auto-bilan et d'en animer certaines.

À partir du cahier des charges, une proposition a été élaborée par le prestataire ciblé. Présentée à la Commission cantonale du 22

¹ Désormais PIC1.

² Cf : document en annexe.

septembre 2016, elle a été approuvée par le Chef du Département suite à son préavis positif.

Les participants-es volontaires ont alors été conviés-es, sur une base volontaire, à une séance de travail³ au cours de laquelle ils-elles ont construit les outils nécessaires à la méthodologie adoptée et se les sont appropriés pour pouvoir ensuite les mettre en pratique.

Les matériaux recueillis ont fait l'objet d'un travail de traitement et d'analyse lors d'un séminaire⁴ de deux jours également basé sur une participation volontaire.⁵

Un travail de mise en forme et d'harmonisation des différentes synthèses a été produit puis présenté à un comité de lecture pour enrichissement.⁶

Les données qui sont présentées dans ce document sont l'aboutissement de ce processus collectif. Elles ont été élaborées par les acteurs volontaires de l'intégration en Valais. Elles mettent en évidence que des professionnels engagés sont en mesure de porter un regard sur leurs pratiques en associant celles et ceux qui sont directement concernés, à savoir les répondants communaux, les organisateurs de mesures et, bien évidemment, les bénéficiaires.

³ Mercredi 12 Octobre 2016.

⁴ 5 et 6 décembre 2016.

⁵ Plus de 80 % des délégué-e-s se sont porté-e-s volontaires.

⁶ Le 16 janvier 2017.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR UN AUTO-BILAN

Dans un document⁷ en date du mois d'août 2013, et intitulé **programme d'intégration du canton du Valais – PIC Valais** (Encouragement spécifique de l'intégration : une tâche commune Confédération – cantons), le canton du Valais exprime sa doctrine en matière d'intégration pour les années 2014-2017 en évoquant, notamment, ses priorités en trois piliers :

- *« Pilier 1 : Information et conseil / Protection contre la discrimination.*
- *Pilier 2 : Apprentissage de la langue / Encouragement préscolaire / Employabilité.*
- *Pilier 3 : Interprétariat communautaire / Complémentarité des mesures d'intégration sociale.*

Et trois axes en ce qui concerne la mise en œuvre et la régionalisation :

- *Une stratégie cantonale établie en fonction des trois piliers du programme d'intégration selon les objectifs acceptés par l'ODM⁸ La politique de développement de l'intégration dans les différents piliers sera attentive à inclure les structures ordinaires, les*

⁷ Département de la formation et de la sécurité - Programme d'intégration du canton du Valais – PIC Valais. Encouragement spécifique de l'intégration : une tâche commune Confédération – cantons. Août 2013 -Doc multigr- 10 pages + annexes.

⁸ Secrétariat d'État aux Migrations.

communes, les ONG⁹ reconnues dans ce domaine ainsi que les associations et institutions concernées.

- *La poursuite de la régionalisation dans les régions où elle existe déjà (Haut-Valais, Monthey-St Maurice) et sa mise en place dans les régions Valais central et Martigny – Entremont. (...)*
- *L'implication des communes appuyées par la PIC Valais. »¹⁰*

Le PIC1 a été conçu pour une mise en œuvre au cours des années 2014-2017 et il a été ratifié par le Conseil d'État le 4 septembre 2013.

Il a dès lors semblé nécessaire au Bureau cantonal de l'intégration de tirer des enseignements de ces années pionnières, voire expérimentales, afin d'alimenter la réflexion du groupe de travail qui sera en charge de préparer le PIC2 au cours de l'année 2017.

C'est ainsi qu'au cours d'une séance collective intégrant tous les délégué-e-s à l'intégration du , il a été décidé de réaliser un bilan qui permette d'associer le plus largement possible tous les acteurs concernés, à savoir les répondants communaux, les organisateurs de mesures, les partenaires institutionnels, les délégué-e-s à l'intégration et les bénéficiaires.

Comme évoqué précédemment, une méthode simple a été co-construite par les participants eux-mêmes. Elle peut se résumer en trois phases :

- *Co-construction des outils de l'auto-bilan et appropriation,*
- *Animation des séances d'auto-bilan,*
- *Traitement des données et synthèse.*

L'illustration ci-après permet de comprendre comment se réalise cet auto-bilan qui s'inspire des méthodes de *mind mapping* qui favorisent la construction d'idées globales à partir des avis de chacun. Après avoir déterminé une série de questions à poser aux participants¹¹, il leur a été demandé d'écrire leur réponse en un mot sur une feuille de couleur. Ainsi, en des temps relativement courts, 1h30, 2h, il est aisé de dégager des réponses données, des dominantes, sous-dominantes

⁹ Organisation Non Gouvernementale.

¹⁰ In doc – Jam cit p.3.

¹¹ Les grilles co-construites par les délégué-e-s selon les différentes cibles sont jointes en annexe.

ou réponses isolées. Un des intérêts de cette méthode est qu'elle permet d'associer un grand nombre de personnes sans leur prendre trop de temps. Tel était aussi un des objectifs recherchés dans cet



auto-bilan : « la démarche devra avant tout être **participative et qualitative** en associant le plus possible les acteurs concernés par le programme d'intégration du canton du Valais : des bénéficiaires des actions jusqu'aux responsables. (...) Aussi devra-t-elle privilégier les travaux de groupes pour permettre **une démarche réflexive**. Plus encore, il est souhaité que la démarche engagée soit apprenante. C'est-à-dire qu'elle permette aux acteurs principaux de s'appropriier les outils et les techniques qui seront utilisés. »¹²

¹² In Co-construction d'un cahier des charges pour produire l'auto-bilan du PIC1 – Doc multigr – Juin 2016 – 4 pages.

Quelle a été la participation des acteurs concernés ?

	Répondants communaux	Organisateurs de mesures	Bénéficiaires	Partenaires institutionnels	Délégué-e-s	Total
Chablais	6	14	14			34
Valais central	5	8	10			23
Martigny Entremont	5	13	7			25
Haut-Valais	4	22	10			36
Région Canton du Valais				11	16	27
Total	20	57	41	11	16	145

D'une façon générale, nous relevons une participation importante des organisateurs de mesures comme des délégué-e-s et partenaires institutionnels. Les répondants communaux, même s'ils s'étaient excusés pour une majorité d'entre eux, ont moins fait l'effort de se déplacer. Quant aux bénéficiaires, leur nombre est d'autant plus conséquent qu'ils ont été sollicités en fonction de leur maîtrise du français ou/et de l'allemand.

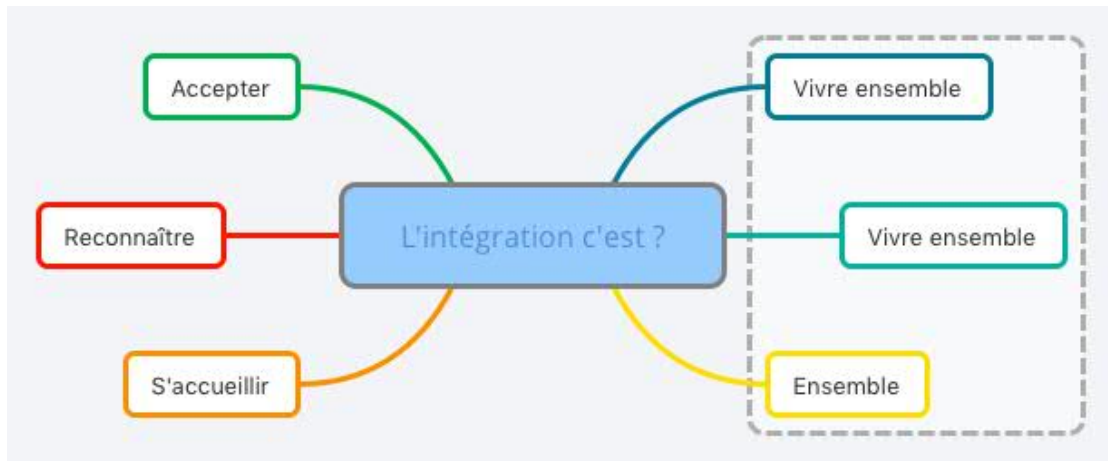
À l'unanimité, les participants aux séances de la phase 1 ont apprécié la méthode de travail permettant d'aller directement au but selon des modalités interactives. C'est avec les bénéficiaires que l'animation fut la plus délicate, notamment pour reformuler les questions afin de permettre une bonne compréhension.

Les délégué-e-s qui ont souhaité animer une ou plusieurs séances ont exprimé leur intérêt même si, parfois, leurs difficultés à trouver les mots pour permettre aux participants de s'appropriier les questions formulées étaient réelles.

Dans le Haut-Valais, étant donné que le prestataire qui accompagnait la démarche ne parlait pas allemand, des efforts particuliers ont dû être consentis pour la traduction des documents et des consignes. Cette situation a obligé l'ensemble des acteurs présents à prendre le temps nécessaire à une bonne compréhension mutuelle.

Un matériau conséquent a été recueilli et toutes les réponses de tous les participants aux questions formulées ont fait l'objet d'une

représentation graphique sous la forme de cartes heuristiques dont un exemple est présenté ci-dessous.



Lors d'un séminaire à Vercorin, les 5 et 6 décembre 2016, les délégué-e-s à l'intégration, les coordinateurs régionaux et les membres du Bureau cantonal, volontaires, ont synthétisé ces matériaux en identifiant, dans les cartographies heuristiques, des dominantes, sous-dominantes et réponses isolées. Puis, il leur était demandé de formuler un commentaire en mesure de synthétiser les résultats obtenus. Une illustration de ce travail est présentée maintenant.¹³

Q1: L'INTÉGRATION POUR VOUS, C'EST ...?

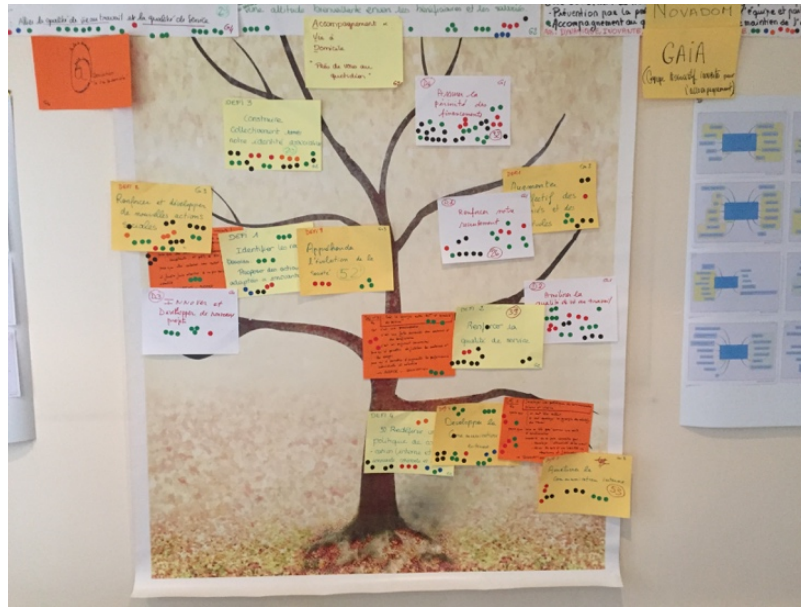
Dominante	Sous-dominante 1	Sous-dominante 2	Isolée
Vivre-ensemble et participer (processus réciproque) 14/32	«Apprendre» la société d'accueil 6/32 Die	S'adapter à la société d'accueil 4/32	Travailler 2/32
<u>Zusammenleben und teilnehmen</u>	<u>Aufnahmegesellschaft</u>	<u>Anpassung</u>	<u>Arbeiten</u>

COMMENTAIRE DE L'ÉQUIPE DE L'AUTO-BILAN

L'accent a été mis sur l'aspect réciproque du processus d'intégration et également sur l'importance d'être acteur de son intégration (effort volontaire, participation)

¹³ Les synthèses de tous les travaux sont intégrées aux annexes du document.

Une fois les synthèses partagées, les groupes ont réfléchi aux recommandations à proposer pour améliorer la performance du PIC2.



Le séminaire de Vercorin a été perçu par la majorité des participants comme « *rassembleur, concentré, intensif, productif (2 fois), dense, intense, constructif (2), intéressant, une démarche en développement* ». Une seule personne a émis un avis « *contrasté en le trouvant fourre-tout* ». Une autre, même si elle a trouvé le séminaire « *intéressant* », a regretté le manque de « *consensus* ». Une dernière « *un dynamisme insuffisant* ».

Souvent, pour effectuer un bilan ou/et une évaluation d'un programme, d'une politique publique, il est fait appel à des experts extérieurs. Ce sont eux qui vont rendre leurs avis à partir des travaux qu'ils auront effectués.

De plus en plus, surtout dans le cadre de démarches participatives, une autre perspective est proposée : celle de « l'accoucheur » plutôt que celle de « l'expert ». L'accoucheur va mobiliser les acteurs concernés et impliqués en postulant qu'ils sont eux-mêmes les experts des situations qu'ils rencontrent et qu'ils sont en mesure de livrer une parole autorisée à propos de leurs situations et de leurs pratiques.

Ces processus méthodologiques, largement répandus maintenant, sont nés, notamment, des réflexions du sociologue Pierre Bourdieu. Pour lui, les populations enquêtées étaient réduites à des classes-objets : « *elles étaient parlées, elles ne parlaient pas.* »

Le Bureau cantonal de l'Intégration du Valais a souhaité que l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'intégration puissent s'exprimer. Plus encore, que les délégué-e-s à l'intégration co-construisent et animent l'ensemble de cette démarche participative.

C'est le résultat du traitement par les participants, des propos recueillis qui est présenté maintenant.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Intégration ?
L'intégration pour vous c'est ?
C'est la dimension du « vivre-ensemble » qui apparait principalement. La rencontre de l'autre est évoquée, mais de façon moins marquée.

Tableau N°1 : perceptions de l'intégration par les partenaires institutionnels.



Perception du programme PIC



Analyse Swot N°1 des partenaires institutionnels.



Pour vous qui est porteur du PIC ? Comment qualifieriez-vous votre rôle dans le PIC ?

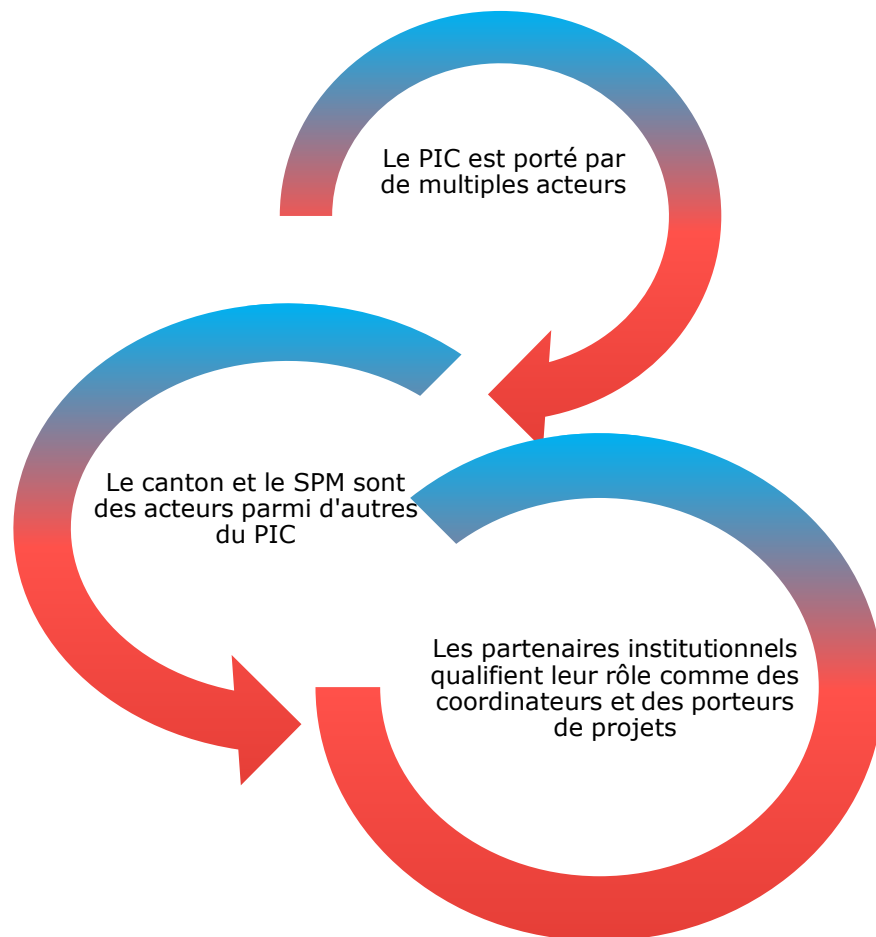


Schéma N°1 : Qui est porteur du PIC et rôle dans le PIC par les partenaires institutionnels

Attentes et recommandations	
Qu'attendez-vous du prochain PIC ?	Quelle mesure concrète et prioritaire mettre en place dans le PIC2
C'est la continuité du programme qui est évoquée comme attente principale pour répondre aux besoins des usagers. Pour cela, il faut travailler sur la formalisation d'un cadre d'intervention clair.	Ce sont les cours de langue et les actions de primo-information qui sont mis en avant.

Tableau N°2 : attentes et recommandations des partenaires institutionnels envers le PIC2

LES DÉLÉGUÉ-E-S

Motivation principale, sens du travail ?	Valeur qui réunit ?
La motivation principale des délégués-e-s réside dans une volonté de créer du lien. Sont avancées également les motivations pour mener des projets et se sentir utiles.	Ce sont des valeurs humanistes qui se traduisent autour de la notion de vivre-ensemble . Volonté d'amélioration et ténacité sont également exprimées.
Qu'est-ce qui dans la pratique procure du bonheur ?	Qu'est-ce qui dans la pratique est le plus difficile ?
La recherche de solutions est le moteur du travail des délégués-e-s au quotidien. Ils-elles évoquent encore l'enthousiasme, puis l'intérêt des rencontres.	La clarification des rôles est l'élément principal. Il est complété par deux autres qui rappellent que cette clarification est inhérente au lancement d'un processus et au fait que les frontières (décisionnelles) doivent encore être dessinées.

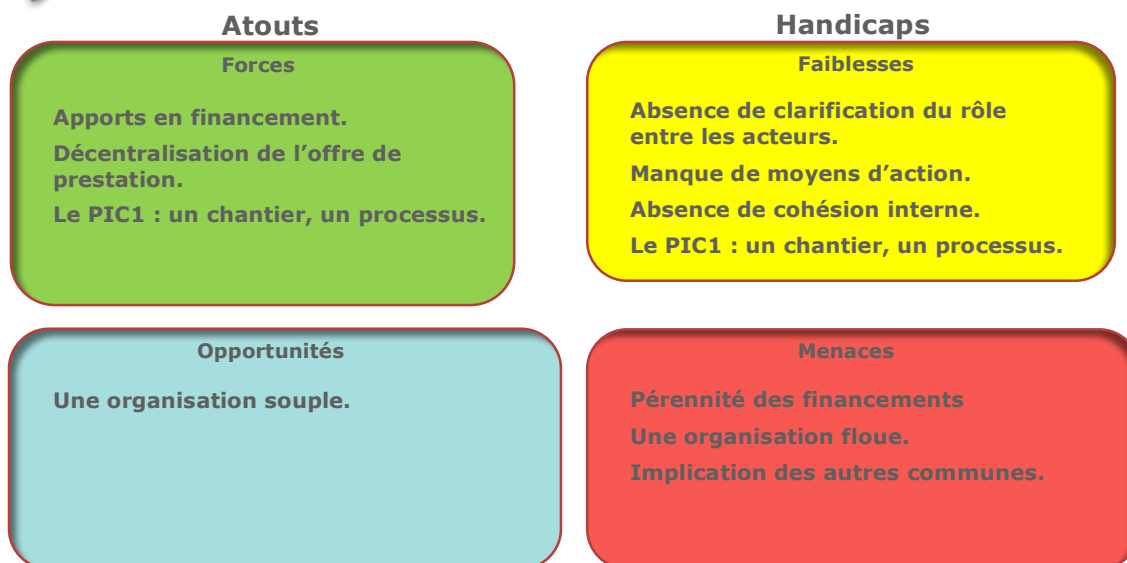
Tableau N°3 : perception de l'intégration par les délégué-e-s

Quel est le but ultime du PIC ?	
Très distinctement, la cohésion sociale apparaît comme le but évident du PIC pour les délégué-e-s, avec en arrière-fond, une notion d'harmonie sociale.	
Les actions conduites dont vous êtes les plus fiers-es ?	Les actions difficiles mais qu'il faut poursuivre ?
Ce sont les projets spécifiques d'intégration sociale qui sont évoqués principalement. Les cours de langue arrivent ensuite. La confiance du bénéficiaire est mentionnée de façon isolée comme une source de fierté.	Les actions qui supposent de nombreuses collaborations sont mises en avant. L'extension des projets dans le cadre de la régionalisation, comme l'information des migrants, sont également citées.

Tableau N°4 : but du PIC et actions remarquables selon les délégué-e-s



Perception du programme PIC



Analyse Swot N°2 des délégué-e-s


Attentes et recommandations 	
Qu'attendez-vous du prochain PIC ?	Quelle mesure concrète et prioritaire mettre en place dans le PIC2
Qu'il fasse valoir que l'intégration est une tâche communale comme une autre et que l'effort soit porté sur la reconnaissance et la satisfaction des bénéficiaires.	Définir les structures et les rôles. Valoriser les projets. Créer de nouveaux outils.

Tableau N°5 : attentes et recommandations des délégué-e-s envers le PIC2

LES RÉPONDANTS COMMUNAUX

Intégration ?
L'intégration pour vous c'est ?
C'est « le vivre-ensemble », résultat des actions d'intégration qui est mis en avant. L'intégration pour certains répondants communaux est synonyme d'adaptation avant tout. Pour d'autres encore et dans la même proportion, l'intégration rime avec « accueil », « acceptation » et « partage. »
Qu'est-ce qui a motivé votre adhésion au PIC ?
Ce sont des valeurs, expression d'un idéal comme « l'échange », « l'ouverture » qui sont avancées, mais dans les mêmes proportions « les réalités du nombre de migrants » et donc un besoin communal. L'obligation cantonale est aussi évoquée comme dans une moindre mesure le risque de devenir « une cité dortoir », un « ghetto. »

Tableau N°6 : perceptions de l'intégration par les répondants communaux.



Qui est porteur du PIC ? Quel est votre rôle dans le PIC ?

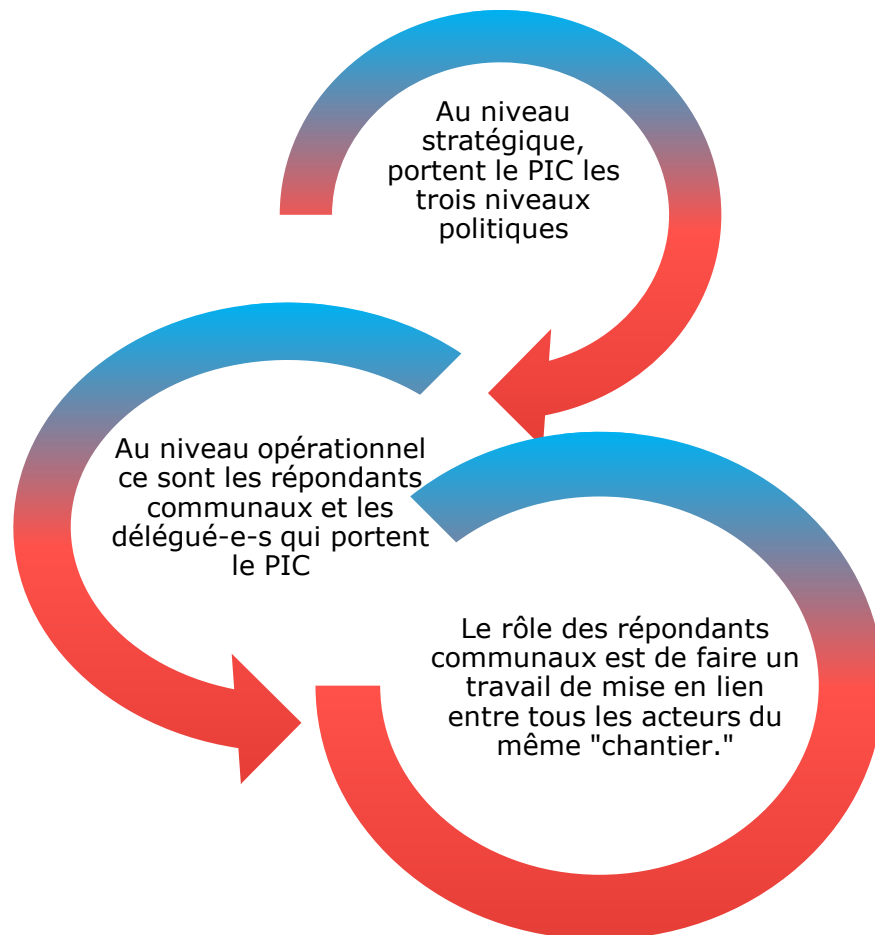


Schéma N°2 : Porteur du PIC et rôle dans le PIC par les répondants communaux



Perception du programme PIC

Atouts

Forces

Le PIC a donné une structure à l'intervention, un élan, une mise à feu.
Mise en réseau autour de la thématique de l'intégration.
Développement de projets.
Sensibilisation au thème de l'intégration.

Handicaps

Faiblesses

Gestion des finances notamment au niveau de leur répartition.
Complexité et flou de la structuration.

Opportunités

De très bonnes relations avec les partenaires.

Menaces

Convaincre, persuader les autres acteurs politiques de l'existence de besoins.
Perception d'un dispositif imposé par les autres.
Pas d'obligation d'adhésion.
Manque de visibilité.

Analyse Swot N°3 des répondants communaux.



Comment qualifieriez-vous la relation que vous avez eue avec le-la délégué-e à l'intégration ? Quelle serait votre principale attente envers le-la délégué-e à l'intégration pour mieux répondre à vos besoins ?

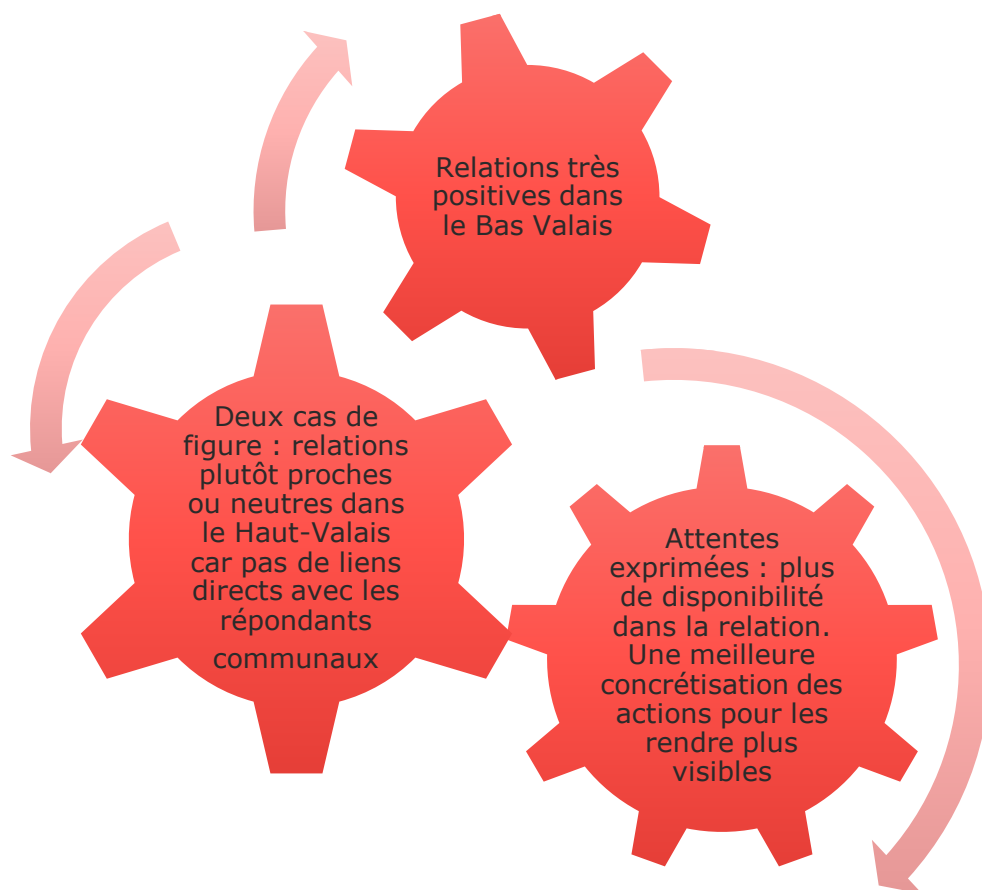


Schéma N°3 : relations avec les délégué-e-s par les répondants communaux

Attentes et recommandations	
Qu'attendez-vous du prochain PIC ?	Quelle mesure concrète et prioritaire mettre en place dans le PIC2
Une clarification de l'organisation, des rôles et le maintien, le développement et la pérennisation des projets concrets. Obliger les communes à participer au PIC.	Les cours de langue sont plébiscités et, dans une moindre mesure, l'accueil et la primo-information ou le partage de la culture (par exemple de la gastronomie.) De façon isolée, il est proposé que les migrants s'organisent entre eux.



Tableau N°7 : attentes et recommandations des répondants communaux envers le PIC2

LES ORGANISATEURS DE MESURES

Intégration ?
L'intégration pour vous c'est ?
Pour les organisateurs de mesures, l'intégration c'est principalement le « vivre-ensemble ». Les conditions de ce vivre-ensemble sont « la participation » et « la communication » (connaissance de la langue). La participation exige de tous « de la confiance », « du respect » et de « l'ouverture ».

Tableau N°8 : perceptions de l'intégration par les organisateurs de mesures



Comment qualifieriez-vous votre rôle dans le PIC ?

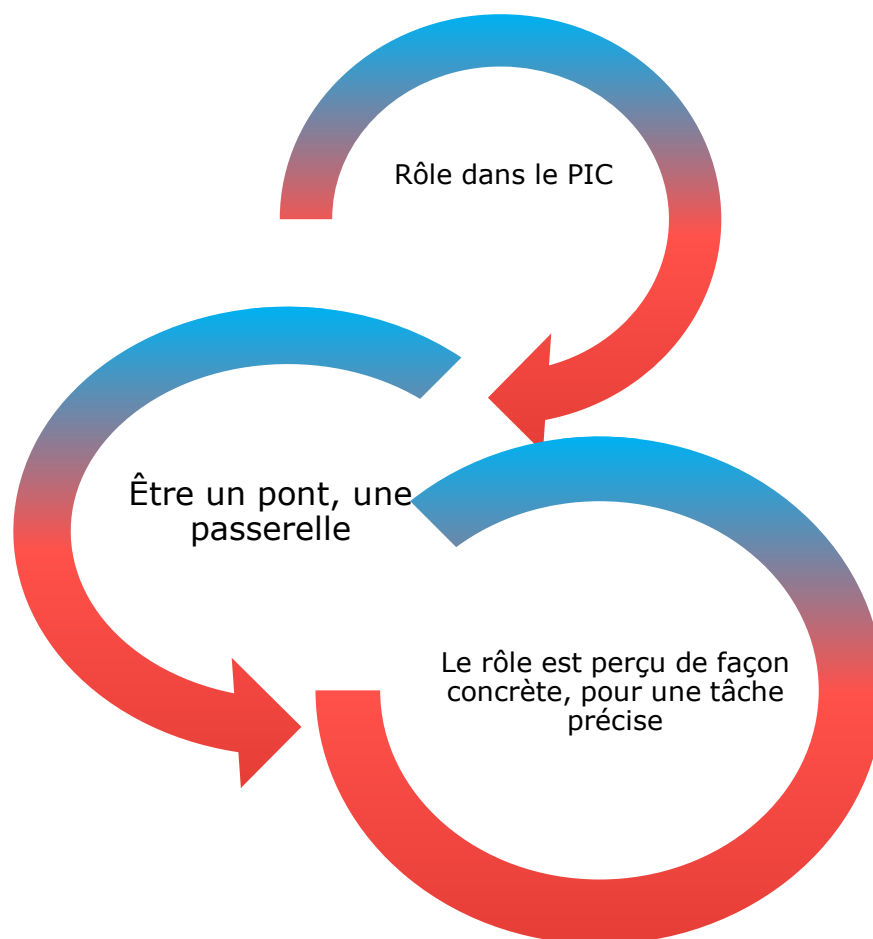
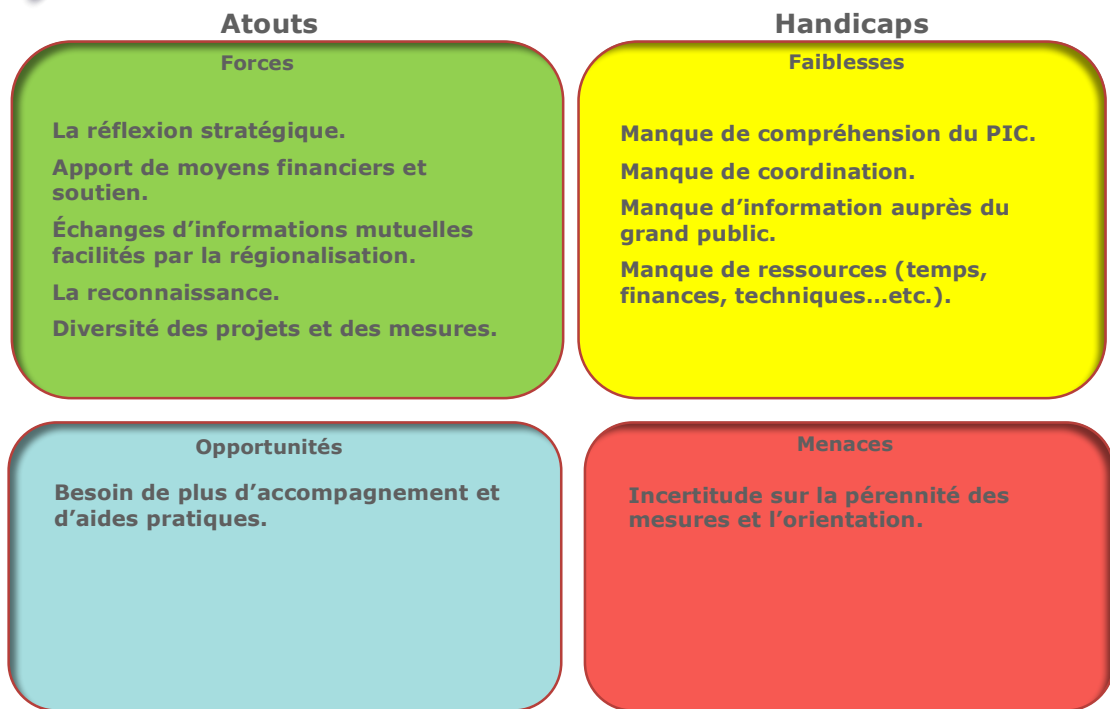


Schéma N°4 : qualification du rôle des organisateurs de mesures dans le PIC



Perception du programme PIC



Analyse Swot N°4 des organisateurs de mesures.



Comment qualifieriez-vous la relation que vous avez eue avec le-la délégué-e à l'intégration ? Quelle serait votre principale attente envers le-la délégué-e à l'intégration pour mieux répondre à vos besoins ?

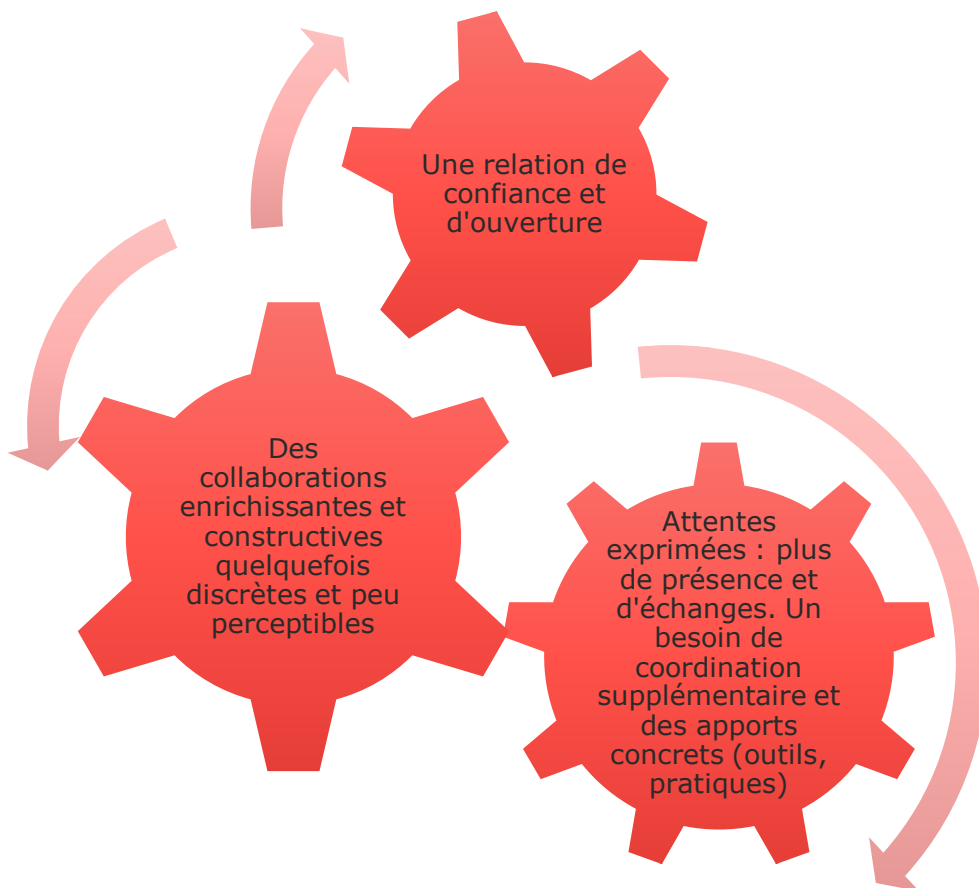


Schéma N°5 : relations avec les délégué-e-s par les organisateurs de mesures

Attentes et recommandations	
Qu'attendez-vous du prochain PIC ?	Quelle mesure concrète et prioritaire mettre en place dans le PIC2
Augmenter l'efficacité des mesures en place. Obtenir plus de ressources financières. Effectuer du lobbying politique. Améliorer la mise en réseau. Améliorer l'information et la communication. Développer des actions plus personnalisées.	Les cours de langue, le soutien à l'enfance et aux familles sont principalement mis en avant. Une partie des organisateurs de mesures a refusé de faire des choix parmi les mesures pour des questions de priorités et/ou de moyens financiers.

Tableau N°9 : attentes et recommandations des organisateurs de mesures envers le PIC2

LES BÉNÉFICIAIRES

L'intégration et mon intégration	
L'intégration pour vous c'est ?	Une photo qui exprime la façon dont vous vous sentez intégré(e) dans le canton
« Vivre-ensemble et participer » à un processus réciproque entre la personne qui souhaite s'intégrer et la société qui intègre. Il faut avoir « la volonté de s'intégrer », il est nécessaire d'être acteur de son intégration. Pour cela « l'adaptation à la société d'accueil » est fondamentale et « le travail » favorise cette adaptation.	<p>« J'ai bu de l'eau mais j'ai encore soif d'intégration. » (Parole de bénéficiaire)</p> <p>Les bénéficiaires expriment, la perception de leur intégration par des photos évoquant le « bien-être, la sécurité, le regard vers l'avenir. »</p> <p>« Ils sont sur le chemin de l'intégration » et avancent le « besoin et la volonté d'apprendre », « d'établir des contacts » pour s'intégrer.</p> <p>Ils sont conscients de la nécessité de « personnes ressources » pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie sociale.</p>

Tableau N°10 : perceptions de l'intégration par les bénéficiaires.

Les mesures et mon intégration	
Quelle est la mesure qui a été la plus adaptée à vos besoins ?	Dans les mesures d'intégration que vous connaissez, quelle est celle qui est la plus utile ?
Même si tous les bénéficiaires n'ont pas tous répondu directement à la question, les cours de langue sont évoqués de façon dominante comme la mesure qui a été la plus adaptée à leurs besoins. Les mesures qui favorisent les rencontres et les contacts sont, elles aussi, mises en avant.	L'apprentissage de la langue et les espaces de rencontre apparaissent comme des mesures phares. L'accès au travail et l'obtention d'un travail sont aussi mis en avant comme des conditions indispensables à une bonne intégration.
Quelle mesure faut-il absolument conserver ?	
La dominante concerne les cours de langue : « pour entrer dans une pièce, tu as besoin d'une porte. Les cours de langue sont la porte pour une bonne intégration. » (Parole de bénéficiaire)	

Tableau N°11 : les mesures et l'intégration par les bénéficiaires.



Employabilité : Le PIC Valais est mis en œuvre par 2 entités qu'il est nécessaire de bien différencier puisqu'elles travaillent avec des budgets distincts:

- *Le Bureau cantonal de l'intégration, qui dépend du Service de la Population et des Migrations (SPM), qui lui-même est sous la compétence du Département de la Formation et de la Sécurité (DFS) dont le public-cible est constitué des étrangers en séjour durable (Permis C et B). Les tâches des délégués à l'intégration sont spécifiées dans des mandats établis par le DFS et les communes qui emploient ces délégués.*
- *L'Office de l'Asile (OASI) qui dépend du Département de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture dont le public-cible est constitué des personnes issues du domaine de l'asile (Permis N et F).*

L'argent fédéral prévu pour le point fort « employabilité » est alloué entièrement au SAS/OASI à travers les Forfaits d'intégration qui sont destinés à aider les personnes admises à titre provisoire (Permis F) et les réfugiés reconnus (Permis B) qui n'ont pas accès aux structures ordinaires à obtenir une orientation professionnelle spécifique et un soutien en vue de leur intégration dans le marché du travail. Le point fort « employabilité » n'est donc pas de la compétence des délégués à l'intégration.



Comment qualifieriez-vous la relation que vous avez eue avec le-la délégué-e à l'intégration ? Quelle serait votre principale attente envers le-la délégué-e à l'intégration pour mieux répondre à vos besoins ?

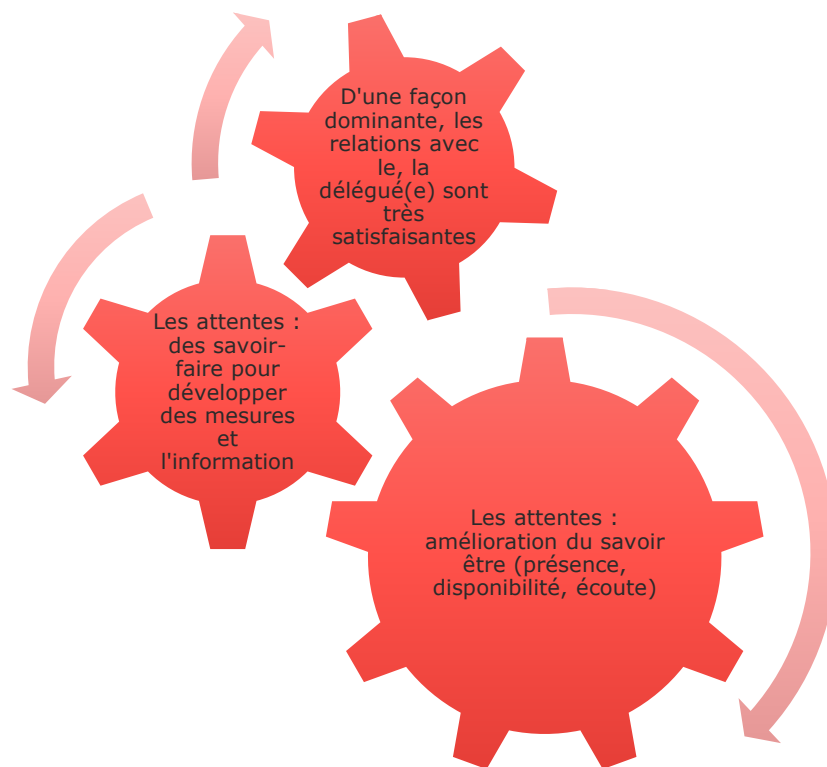


Schéma N°6 : relations avec les délégué-e-s par les bénéficiaires.



Biais méthodologique éventuel : les bénéficiaires interrogés l'ont été quelquefois par les délégué-e-s eux, elles-mêmes. Dans ce contexte, on peut se demander si les réponses à la question « quelle est votre relation avec le-la délégué-e à l'intégration » ne sont pas orientées dans le sens de ce que les délégués veulent entendre.



Perception du programme PIC

<p style="text-align: center;">Atouts</p> <p style="text-align: center;">Forces</p> <p>Par les mesures qu'il encourage, le PIC permet de mettre les personnes en contact, d'apporter des connaissances et des compétences. Elles représentent un réel soutien aux bénéficiaires.</p>	<p style="text-align: center;">Handicaps</p> <p style="text-align: center;">Faiblesses</p> <p>Pour les bénéficiaires, en général, la nécessité d'améliorer la qualité de l'offre et spécifiquement la difficulté de l'accès au travail, ressortent comme les faiblesses principales du PIC1.</p>
<p style="text-align: center;">Opportunités</p>	<p style="text-align: center;">Menaces</p>

Analyse Swot N°5 des bénéficiaires.


<p>Attentes et recommandations</p> 	
<p>Qu'attendez-vous du prochain PIC ?</p>	<p>Quelle mesure concrète et prioritaire mettre en place dans le PIC2</p>
<p>Un ciblage et une diversification de l'offre en fonction des publics sont exprimés de façon dominante.</p> <p>La possibilité d'accéder « à plus de contacts » et de bénéficier de mesures favorisant l'employabilité sont aussi avancées comme des attentes majeures.</p>	<p>« Pour entrer dans une pièce, tu as besoin d'une porte, les cours de français sont la porte pour une bonne intégration. » (Parole d'une bénéficiaire)</p>

Tableau N°12 : attentes et recommandations des bénéficiaires envers le PIC2

DES DOMINANTES QUI ÉMERGENT

Dans le cadre de cet auto-bilan, il est apparu pertinent de présenter les résultats des informations recueillies auprès des différentes catégories d'acteurs. C'est ce qui vient d'être exposé.

Il a semblé également nécessaire de faire émerger de ces synthèses les points convergents qui pourraient, en quelques sorte, s'apparenter aux dominantes communes de l'ensemble des acteurs sollicités. Ce sont elles qui sont présentées maintenant.

PERCEPTIONS DE L'INTÉGRATION

L'intégration pour vous c'est ?	L'intégration pour vous c'est ?
C'est la dimension du « vivre-ensemble » qui apparaît principalement. La rencontre de l'autre est évoquée, mais de façon moins marquée.	(...) La cohésion sociale apparaît comme le but évident du PIC pour les délégués, avec en arrière-fond, une notion d'harmonie sociale. (...) Ce sont des valeurs humanistes qui se traduisent autour de la notion de vivre-ensemble .
Partenaires institutionnels	Les délégué-e-s
	Pour les délégués la question n'a pas été posée aussi directement. (cf supra)
C'est « le vivre-ensemble », résultat des actions d'intégration qui est mis en avant. L'intégration pour certains répondants communaux est synonyme d'adaptation avant tout. Pour d'autres encore et dans la même proportion, l'intégration rime avec « accueil », « acceptation » et « partage. »	Pour les organisateurs de mesures l'intégration c'est principalement le « vivre-ensemble. » Les conditions de ce vivre-ensemble sont « la participation » et « la communication » (connaissance de la langue). La participation exige de tous « de la confiance », « du respect » et de « l'ouverture ».
Répondants communaux	Organisateurs de mesures
« Vivre-ensemble et participer » à un processus réciproque entre la personne qui souhaite s'intégrer et la société qui intègre. Il faut avoir « la volonté de s'intégrer », il est nécessaire d'être acteur de son intégration. Pour cela « l'adaptation à la société d'accueil » est fondamentale et « le travail » favorise cette adaptation.	
Bénéficiaires	



De tous les acteurs interrogés une vision commune de l'intégration se détache nettement : **l'intégration c'est « vivre-ensemble »**. Vivre-ensemble est un processus réciproque entre une société qui accueille et des personnes qui souhaitent s'intégrer. Pour s'adapter à la société d'accueil les bénéficiaires ont différents moyens à leur disposition. **L'appropriation d'une langue** (français, allemand) est le premier d'entre eux. **L'accès à l'employabilité et au travail** en sont d'autres, décisifs également, selon les bénéficiaires.

PERCEPTIONS DU PIC1 : ANALYSE SWOT : LES FORCES

Forces

- Un élan.
- La légitimation d'une politique.
- La régionalisation.
- Soutien et collégialité du BIC.
- Une souplesse dans l'application.
- Une recherche d'unité dans les pratiques.
- Un dialogue entre les acteurs.
- Des financements et des ressources.
- Des moyens et des cadres.

Les partenaires institutionnels

Forces

- Apports en financement.
- Décentralisation de l'offre de prestation.
- Le PIC1 : un chantier, un processus.

Les délégué-e-s

Forces

- Le PIC a donné une structure à l'intervention, un élan, une mise à feu.
- Mise en réseau autour de la thématique de l'intégration.
- Développement de projets.
- Sensibilisation au thème de l'intégration.

Les répondants communaux

Forces

- La réflexion stratégique.
- Apport de moyens financiers et soutien.
- Échanges d'informations mutuelles facilités par la régionalisation.
- La reconnaissance.
- Diversité des projets et des mesures.

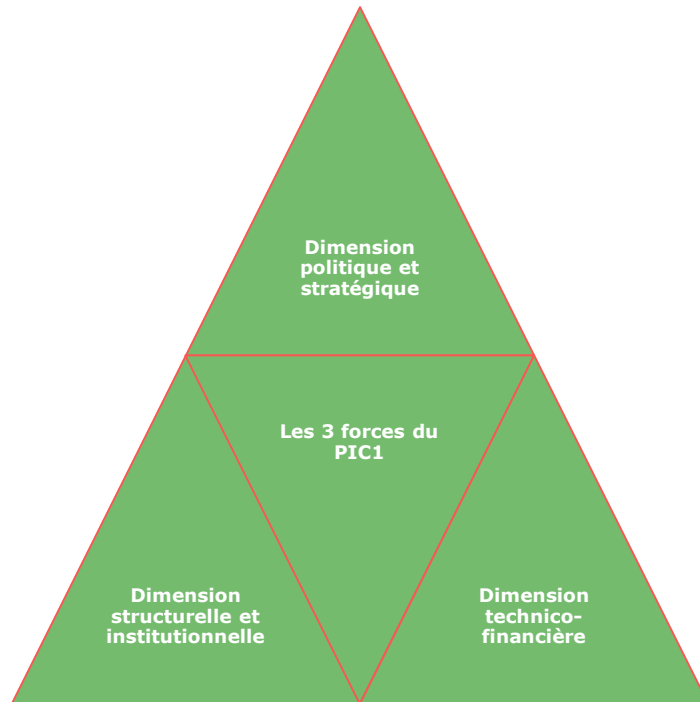
Les organisateurs de mesures

Forces

- Par les mesures qu'il encourage, le PIC permet de mettre les personnes en contact, d'apporter des connaissances et des compétences.
- Elles représentent un réel soutien aux bénéficiaires.

Les bénéficiaires

Tous les acteurs identifient de nombreuses forces et de nombreux points forts du programme PIC. Les forces sont plus importantes que les faiblesses exprimées (cf. tableau comparatif ci-après). L'observation attentive des forces permet de les classer en trois catégories. Celles qui relèvent :



- **d'une dimension politique et stratégique** (*légitimation d'une politique, régionalisation, élan, mise à feu, sensibilisation au thème de l'intégration, reconnaissance,...etc.*)
- **d'une dimension structurelle et institutionnelle** (*mise en réseau autour de la thématique de l'intégration, le dialogue entre les acteurs, des moyens et des cadres, etc.*)
- **d'une dimension technico-financière** (*apport de moyens et de soutien, apport en financement, des financements et des ressources, etc.*)

La force qui est exprimée de **façon dominante** par l'ensemble des acteurs **est l'apport de moyens et de soutien**. Cette force du PIC conforte le succès du PIC1. Le PIC1, en tant que processus pionnier, a atteint ses objectifs puisque que le point fort avancé par toutes les catégories d'acteurs a trait au fondement qui a prévalu à son existence.

PERCEPTIONS DU PIC1 : ANALYSE SWOT : LES FAIBLESSES

Faiblesses

Les financements et des ressources.
Les moyens et les cadres.
Une relation avec le BCI qui manque parfois d'intensité.
La lenteur administrative du système.

Les partenaires institutionnels

Faiblesses

Absence de clarification du rôle entre les acteurs.
Manque de moyens d'action.
Absence de cohésion interne.
Le PIC1 : un chantier, un processus.

Les délégué-e-s

Faiblesses

Gestion des finances notamment au niveau de leur répartition.
Complexité et le flou de la structuration.

Les répondants communaux

Faiblesses

Manque de compréhension du PIC
Manque de coordination.
Manque d'information auprès du grand public.
Manque de ressources (temps, finances, techniques...etc.).

Les organisateurs de mesures

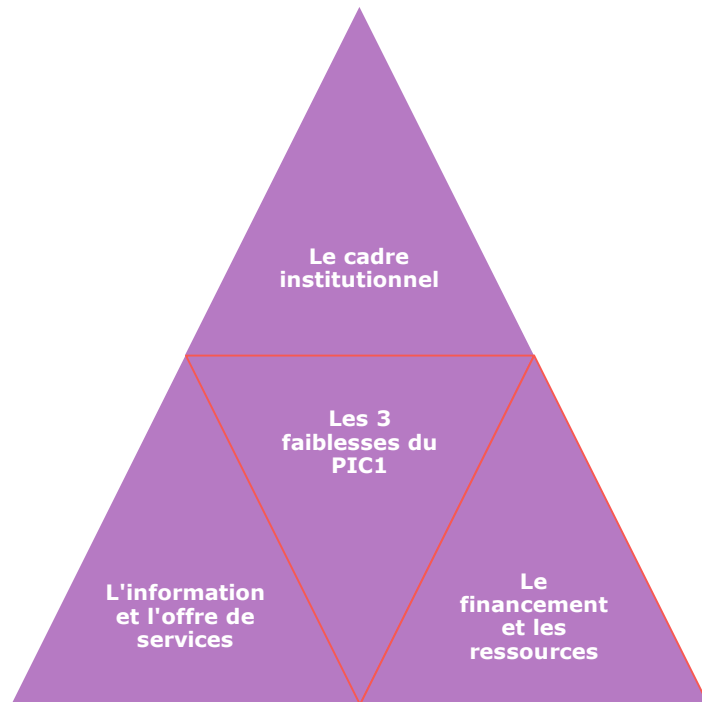
Faiblesses

Pour les bénéficiaires la difficulté de l'accès au travail, comme la nécessité d'améliorer de la qualité de l'offre ressortent comme les faiblesses principales du PIC1.

Les bénéficiaires

Les faiblesses identifiées sont celles **de tous les processus pionniers** où le faire et la nécessité du faire l'emportent sur le cadre pour le faire et le comment faire !

Comme pour les forces, il est possible de classer les faiblesses en trois catégories. Celles qui relèvent :



d'une complexité du cadre institutionnel (*manque de clarté de la structuration, du rôle entre les acteurs, de la cohérence interne, manque de coordination, répartition de la gestion des finances, lenteur administrative du système,...etc.*)

d'une insuffisance du financement et des ressources (*financement et ressources, manque de moyens d'action, manque de ressources (temps, moyens, techniques)...etc.*)

d'un manque d'intensité de l'information et de l'offre de service (*manque d'information auprès du grand public, manque de compréhension du PIC, améliorer et étendre l'offre et la qualité.*)

PERCEPTIONS DU PIC1 : ANALYSE SWOT : LES OPPORTUNITÉS

Opportunités

Besoin d'un leadership qui fédère les décisions et renforce la centralisation.

Renforcer les collaborations par la mise en place d'outils de communication.

Formaliser le cadre général d'intervention des différents acteurs.

Les partenaires institutionnels

Opportunités

Une organisation souple.

Les délégué-e-s

Opportunités

De très bonnes relations avec les partenaires

Les répondants communaux

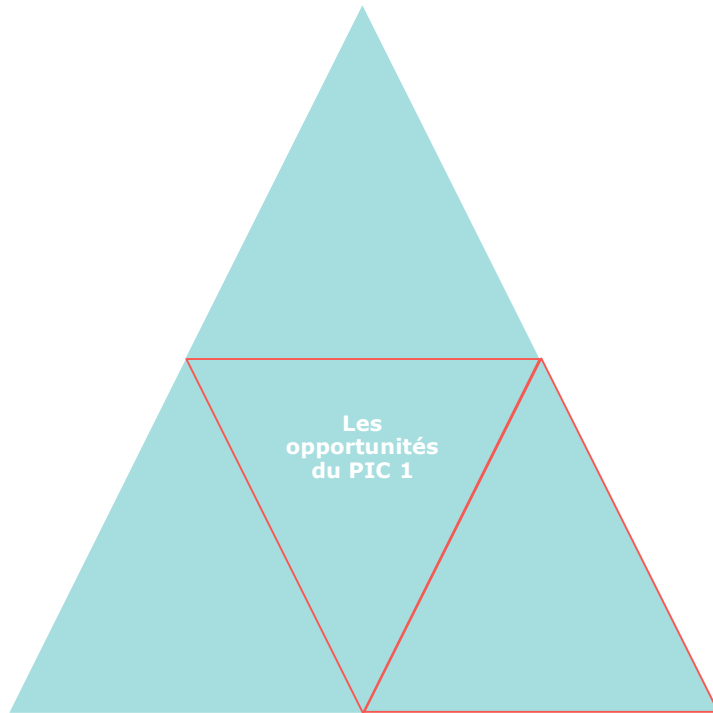
Opportunités

Besoin de plus d'accompagnement et d'aides pratiques.

Les organisateurs de mesures

Opportunités

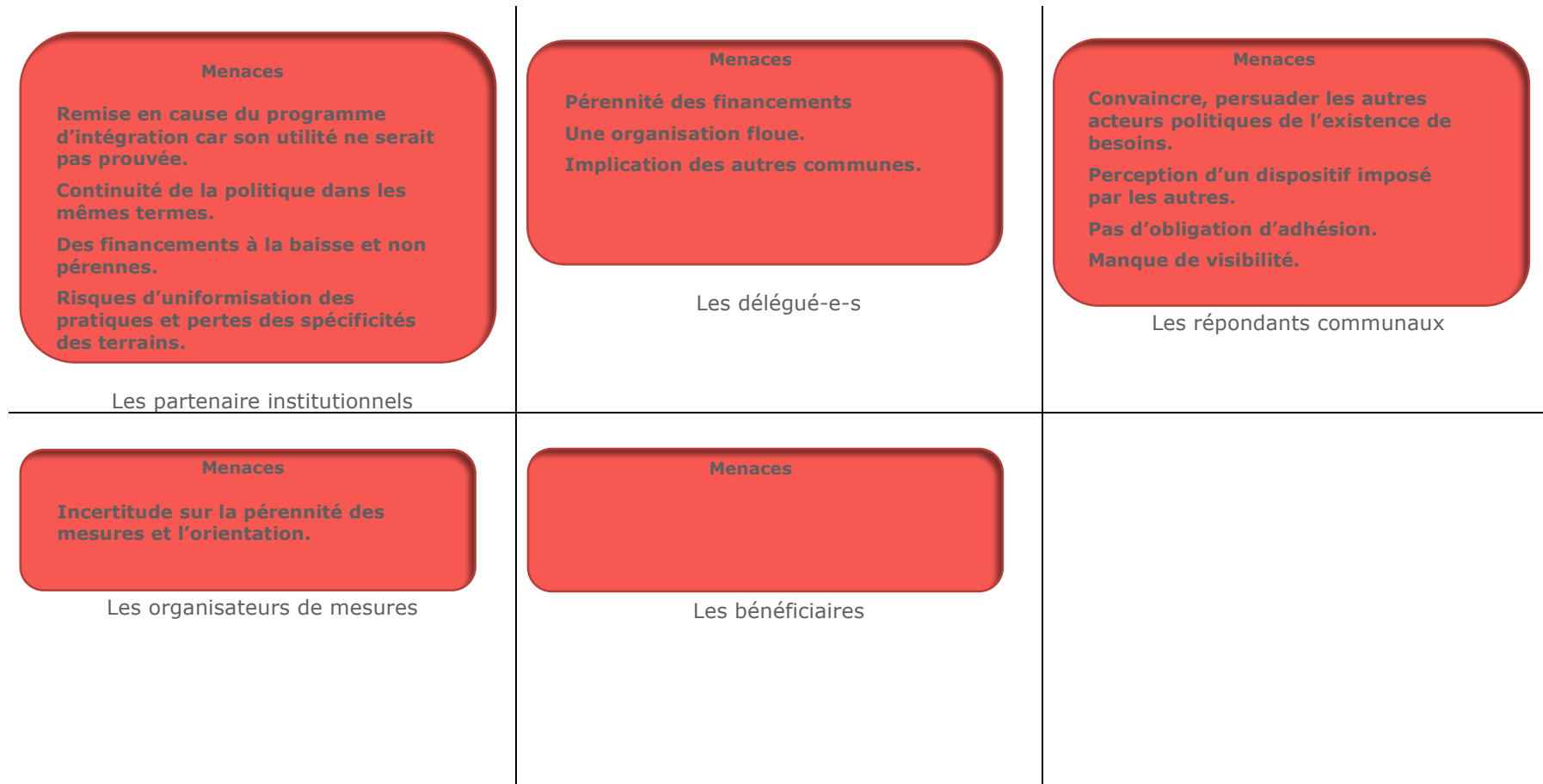
Les bénéficiaires



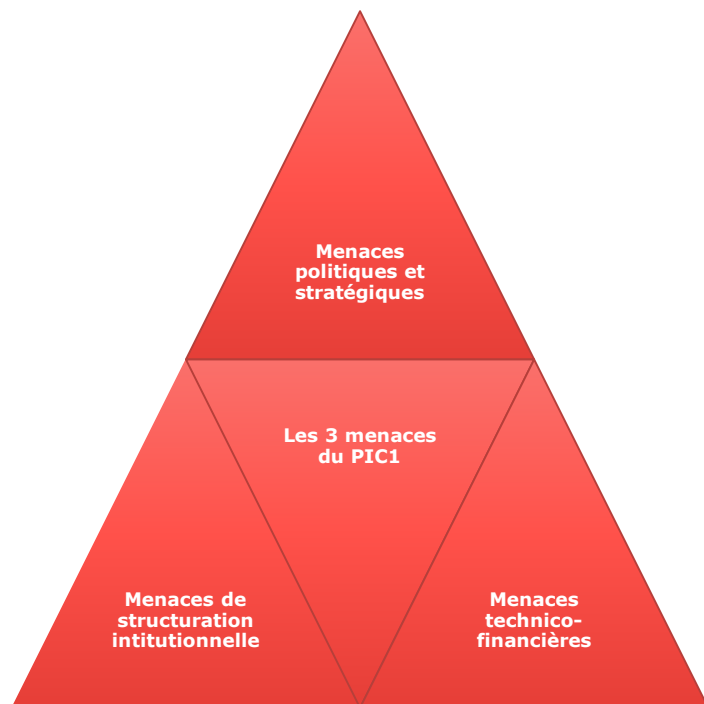
Les acteurs ne perçoivent pas beaucoup d'opportunités communes, internes ou/et externes, dont le PIC pourrait se saisir pour se développer ou/et rendre plus efficace son action.

Différentes opportunités (éparses) sont mentionnées comme des mesures capables de **renforcer les partenariats et les collaborations** dans « **un cadre d'intervention adapté.** » Elles tendent à inscrire le PIC dans une démarche de qualité lui permettant d'apporter des solutions aux faiblesses et menaces identifiées précédemment. Promouvoir la qualité et travailler dans la continuité du premier programme sont les voies à suivre.

PERCEPTIONS DU PIC1 : ANALYSE SWOT : LES MENACES



On peut constater une forme de symétrie entre les forces exprimées plus haut et les menaces évoquées ici. Toutefois, chacune des catégories n'est pas exprimée avec la même vigueur.



En effet sont perçues des menaces relevant d'une dimension :

politique et stratégique (*convaincre, persuader les autres acteurs politiques de l'existence de besoins, continuité de la politique dans les mêmes termes, implication des communes, poursuite de la politique d'intégration selon les mêmes axes.*)

de structuration institutionnelle (*une organisation floue.*)

structurelle et financière (*pérennité des financements, des financements à la baisse et non pérennes, risque d'uniformisation des pratiques et pertes des spécificités des terrains.*)

Certes, les acteurs concernés ne disposent pas de tous les atouts nécessaires pour contrecarrer toutes les menaces. En revanche, ils peuvent, comme pour les faiblesses, proposer des actions en mesure de les atténuer ou de les supprimer.

PERCEPTIONS DES RELATIONS AVEC LES DÉLÉGUÉ-E-S



Bénéficiaires

- D'une façon dominante, les relations avec le-la délégué-e-s sont très satisfaisantes.
- Les attentes : des savoir-faire pour développer des mesures et l'information.
- Les attentes : amélioration du savoir-être (présence, disponibilité, écoute).



Organisateurs de mesures

- Une relation de confiance et d'ouverture.
- Des collaborations enrichissantes et constructives quelquefois discrètes et peu perceptibles.
- Attentes exprimées : plus de présence et d'échanges. Un besoin de coordination supplémentaire et des apports concrets (outils, pratiques).



Répondants communaux

- Relations très positives dans le bas valais
- Relations plutôt neutres dans le haut-valais car pas de liens directs avec les répondants communaux.
- Attentes exprimées : plus de disponibilité dans la relation. Une meilleure concrétisation des actions pour les rendre plus visibles.

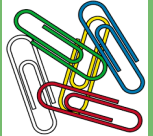



• **Les relations** avec les délégué-e-s sont perçues comme **excellentes** de façon très majoritaire. À souligner une différence entre le Bas et le Haut-Valais. En effet, pour ce dernier, deux cas de figure se présentent : relations plutôt proches ou neutres car pas toujours de liens directs avec les répondants communaux.

En ce qui concerne **les attentes**, elles convergent toutes pour exprimer la nécessité de plus de disponibilité et d'échanges.

ATTENTES ET RECOMMANDATIONS

Attentes et recommandations		Attentes et recommandations	
			
Qu'attendez-vous du prochain PIC ?	Quelle mesure concrète et prioritaire mettre en place dans le PIC2	Qu'attendez-vous du prochain PIC ?	Quelle mesure concrète et prioritaire mettre en place dans le PIC2
C'est la continuité du programme qui est évoquée comme attente principale pour répondre aux besoins des usagers. Pour cela il faut travailler sur la formalisation d'un cadre d'intervention clair.	Ce sont les cours de langue et les actions de primo-information qui sont mises en avant.	Qu'il fasse valoir que l'intégration est une tâche communale comme une autre et que l'effort soit porté sur la reconnaissance et la satisfaction des bénéficiaires.	Définir les structures et les rôles. Valoriser les projets. Créer de nouveaux outils.
Attentes et recommandations des partenaires institutionnels envers le PIC2		Attentes et recommandations des délégué-e-s envers le PIC2	

Attentes et recommandations		Attentes et recommandations	
Qu'attendez-vous du prochain PIC ?	Quelle mesure concrète et prioritaire mettre en place dans le PIC2	Qu'attendez-vous du prochain PIC ?	Quelle mesure concrète et prioritaire mettre en place dans le PIC2
Une clarification de l'organisation, des rôles et le maintien, le développement et la pérennisation des projets concrets. Obliger les communes à participer au PIC.	<p>Les cours de langue sont plébiscités et, dans une moindre mesure, l'accueil et la primo-information ou le partage de la culture.</p> <p>De façon isolée, il est proposé que les migrants s'organisent entre eux.</p>	Augmenter l'efficacité des mesures en place. Obtenir plus de ressources financières. Effectuer du lobbying politique Améliorer la mise en réseau. Améliorer l'information et la communication. Développer des actions plus personnalisées.	<p>Les cours de langue, le soutien à l'enfance et aux familles sont principalement mis en avant. Une partie des organisateurs de mesures a refusé de faire des choix parmi les mesures pour des questions de priorités et/ou de moyens financiers.</p>
Attentes et recommandations des répondants communaux envers le PIC2	Attentes et recommandations des organisateurs de mesures envers le PIC2		

Attentes et recommandations	
	
Qu'attendez-vous du prochain PIC ?	Quelle mesure concrète et prioritaire mettre en place dans le PIC2
<p>Un ciblage et une diversification de l'offre en fonction des publics qui est exprimée de façon dominante.</p> <p>La possibilité d'accéder « à plus de contacts » et de bénéficier de mesure favorisant l'employabilité sont aussi avancées comme des attentes majeures.</p>	<p>« Pour entrer dans une pièce, tu as besoin d'une porte, les cours de français sont la porte pour une bonne intégration. » (Parole d'une bénéficiaire)</p>
Attentes et recommandations des bénéficiaires envers le PIC2	



Tous les acteurs s'accordent sur la nécessité **de poursuivre le programme d'intégration cantonal du Valais** car pour eux, même s'il est perfectible, il répond, sans aucun doute, aux besoins des usagers. C'est l'attente principale, quelle que soit la catégorie d'acteurs. « *L'intégration doit être une tâche communale comme une autre. C'est une question de société, une tâche régalienn.* » Mais, pour y parvenir, des recommandations sont proposées. Elles sont formalisées plus bas sous la forme d'un document synoptique. Il semble nécessaire, dans le cadre du PIC2, de travailler sur la « *formalisation d'un cadre d'intervention qui clarifie l'organisation générale et les rôles de chacun.* » N'y aurait-il pas également nécessité, dans le PIC2, d'engager de façon plus volontariste des actions favorisant **l'accès au travail et à l'employabilité** ? Cette attente a été soulignée de façon récurrente par les bénéficiaires.

Les cours de langue doivent être maintenus de façon prioritaire dans le cadre du PIC2. C'est la mesure phare plébiscitée par tous les acteurs. Comment, en effet, pouvoir s'intégrer dans une société d'accueil sans maîtriser les rudiments langagiers de base ? « *Pour entrer dans une pièce, tu as besoin d'une porte, **les cours de français** (et d'allemand) sont la porte pour une bonne intégration.* » (Parole d'une bénéficiaire)

LE PIC1 EN 7 CHIFFRES CLEFS

Dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges qui a permis de préciser l'ensemble de la démarche, il avait été décidé de présenter le PIC du canton du Valais en 7 chiffres clefs. Les 7 chiffres qui semblaient essentiels pour exprimer, d'un point de vue quantitatif, la réalité du PIC. Sept indicateurs ont été retenus :

1. *Le nombre de communes adhérentes,*
2. *Le % d'étrangers au niveau du canton,*
3. *Le nombre de bénéficiaires de mesures,*
4. *Le nombre d'organiseurs de mesures,*
5. *Le nombre de mesures,*
6. *Les ressources humaines mobilisées,*
7. *La répartition de l'enveloppe financière globale.*

Tous ces chiffres clefs sont présentés maintenant.

**LES 7 chiffres
clefs du PIC1
dans le canton
du Valais**

7
Enveloppe
financière globale
4 ans : 12'350'000 CHF
soit plus de 3'000'000 /an

6'175'000CHF
Confédération / 4 ans =50%
3'087'000 CHF
Canton / 4 ans =25%
3'087'500 CHF
Communes / 4 ans =25%

1
50 communes
adhérentes au PIC
44 en Valais Romand
6 en Haut-Valais

- Ces 50 communes représentent 75% de la population du Canton
- 80% des étrangers du Canton résident dans l'une de ces 50 communes

2
77'622
personnes
étrangères soit 23%
de la population du
Canton
Population totale du canton
336'636 personnes
2'948 personnes en
procédure d'asile soit
0.87% de la population

3
Chaque année environ
2500 apprenants au
cours de français

4
Plus de 50
organisateur de
mesure
dont :
23 communes

15 organisateurs bénévoles 4 organisateurs professionnels

6
10 EPT délégué-e-s
à l'intégration
2 EPT employés du
canton

5
Plus de 100
projets par an

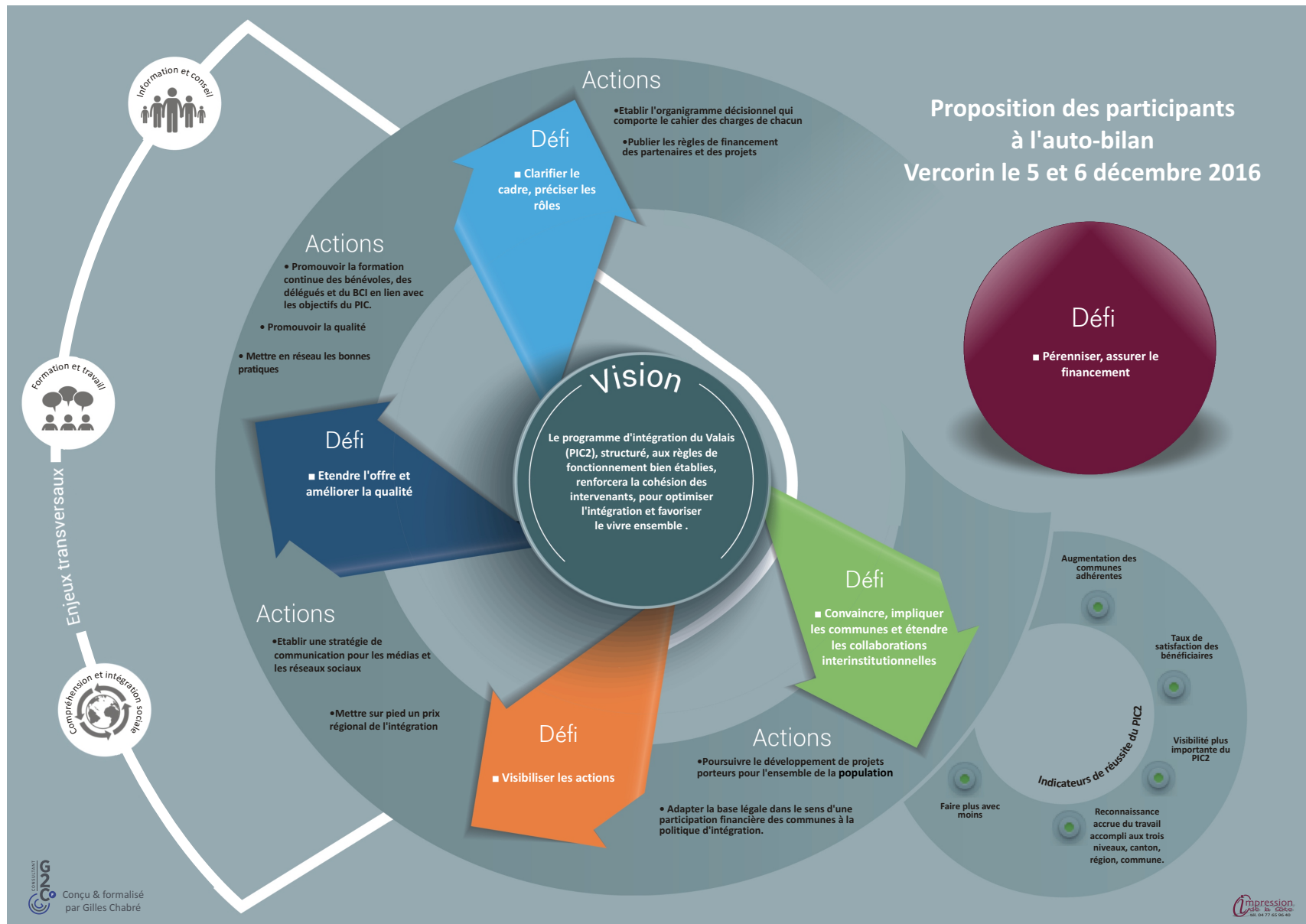
DES RECOMMANDATIONS POUR LE PIC2

Comme il l'a été écrit,¹⁴ un séminaire réunissant les délégué-e-s à l'intégration, les coordinateurs régionaux et les membres du Bureau cantonal, volontaires s'est tenu à Vercorin les 5 et 6 décembre derniers. C'est à partir des travaux de synthèse réalisés par les participants que ce document a pu être élaboré. Au cours du travail collectif de décembre, l'arbre des recommandations pour le PIC2 a également été construit, à partir des matériaux recueillis. En effet, le cahier des charges de l'auto-bilan prévoyait bien une restitution des perceptions des acteurs à propos du PIC1 mais, également, la formalisation de recommandations en mesure d'alimenter la réflexion du groupe ad hoc en charge de l'élaboration du PIC2.

Cette formalisation est présentée dans le schéma ci-après et s'exprime par une vision, des défis, des actions et des indicateurs.

- *La vision partagée est la formalisation d'un POURQUOI : un mixte de valeurs et de finalités en mesure d'exprimer le sens que le collectif donne à son action. Elle doit permettre de répondre à l'interrogation suivante : où voulons-nous aller ensemble ?*
- *Lorsqu'un collectif est parvenu à partager un diagnostic et formaliser une vision, il est en mesure d'identifier les défis qu'il souhaite relever. Les défis sont des QUOI, ils expriment des challenges, des objectifs stratégiques à atteindre eu égard à une situation partagée.*
- *Les actions sont des COMMENT et constituent le volet opérationnel du plan d'action. Pour chaque défi des actions sont priorisées. Chaque action donne lieu à la formalisation d'une fiche action très opérationnelle grâce à laquelle le collectif sait parfaitement QUI fait QUOI, QUAND, COMMENT.*
- *Les indicateurs expriment ce que pourraient être les conditions de réussite du PIC2.*

¹⁴ Cf p.8.



EN GUISE DE CONCLUSION

Ce document est avant tout le résultat d'une démarche collective. Des acteurs, concernés par le programme d'intégration cantonal, ont été sollicités pour livrer leurs perceptions à propos du PIC. C'est en cela qu'il constitue un auto-bilan réalisé avec et conduit par les acteurs eux-mêmes. Démarche apprenante, car elle a permis aux délégué-e-s à l'intégration, aux coordinateurs et aux membres du bureau cantonal, volontaires, de s'approprier les techniques nécessaires à ce type de processus.

Le Service de la population et des migrations dont dépend le Bureau Cantonal de l'Intégration du Valais (BCI), en adoptant ce type de méthodologie, a choisi d'engager un processus participatif en postulant qu'il était en mesure de créer une dynamique cantonale à propos de l'intégration. Le pari est gagné puisque 145 personnes ont participé à la démarche proposée. L'élan, la mise en mouvement de tous ces participants doit se poursuivre car elle sera un atout pour la mise en œuvre du PIC2.

Pour cela, il est indispensable que le BCI envisage une restitution de ce travail au cours d'une rencontre qui pourrait donner le départ d'un **rendez-vous annuel valaisan de tous les acteurs de l'intégration dont les formes et les contenus sont à définir en fonction des circonstances et des aspects politiques**. Ce rendez-vous permettrait de donner plus de visibilité aux pratiques valaisannes en matière d'intégration. Il serait en 2017 surtout l'occasion de présenter le PIC2 et son organisation à tous les acteurs valaisans de l'intégration, en particulier aux autorités politiques communales qu'il faudra convaincre à participer à un nouveau projet de 4 ans.

En ce qui concerne la préparation du PIC2, elle ne devrait pas tarder puisque qu'un groupe de travail, placé sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat

Oskar Freysinger doit réfléchir aux orientations stratégiques ainsi qu'au contenu opérationnel que l'autorité entend donner au 2^{ème} programme. Le PIC2 devrait **s'inscrire dans la continuité** de ce qui a été réalisé de 2014 à 2017 car les résultats sont probants et la qualité du travail saluée par les acteurs.

La démarche engagée dans le cadre de l'auto-bilan, sera sans doute utile pour permettre de tenir compte le plus largement possible du bon travail effectué jusqu'ici tant par les coordinateurs régionaux que par les délégués à l'intégration, même s'ils n'ont pas été invités à participer au travail du groupe d'experts nommés par l'autorité politique. Sur ce point et au regard de la démarche engagée, les délégué-e-s, en tant que représentants du volet opérationnel de la politique d'intégration, regrettent de ne pas avoir été représentés au sein de ce groupe de travail.

Un des enjeux cruciaux du PIC, d'autant plus avec les réductions budgétaires annoncées, sera de définir **des orientations prioritaires pour les bénéficiaires** et, de façon très rigoureuse, préciser **les rôles et les compétences de chacun du point de vue politique, stratégique et opérationnel**.

Les coordinateurs régionaux sont, auprès du canton, les représentants des intérêts des communes et des délégués. Ils sont associés aux discussions préalables qui doivent servir à faire remonter au groupe de travail PIC2, en plus des problématiques à traiter, les propositions de l'auto-bilan. Réaliser une plus grande structuration globale du programme en maintenant une certaine autonomie régionale, voire locale, sera également un défi à relever pour la mise en œuvre du programme.

Les participants à cette démarche ont formalisé des recommandations et proposent pour le PIC2 : **une vision, 4 défis à relever et 11 actions à réaliser pour améliorer la qualité du PIC2 et son efficience**. Elles n'ont pas été formulées à la légère et font consensus. Nous souhaitons que l'autorité les utilise dans son travail.

Au cours de ce processus participatif, il a souvent été dit que le programme d'intégration cantonal était indispensable mais difficile à faire partager. Alors, dans les moments de doute, il faut se rappeler cet aphorisme de Sören Kierkegaard :

« Ce n'est pas le chemin qui est difficile, c'est le difficile qui est le chemin. »

ANNEXES

GRILLE PARTENAIRES INSTITUTIONNELS
GRILLE DÉLÉGUÉ-E-S
GRILLE RÉPONDANTS COMMUNAUX
GRILLE ORGANISATEURS DE MESURES
GRILLE BÉNÉFICIAIRES

N°	Questions pour les partenaires
Q1	Pour vous l'intégration, c'est ?
Q2	Prenez une photo qui exprime ce que le PIC a apporté selon vous dans le canton du Valais ?
Q3	Qu'est-ce que le PIC vous a apporté en tant que partenaire du BCI ?
Q4	Pour vous, qui est porteur du PIC au niveau du canton du Valais ?
Q5	Comment qualifieriez-vous votre rôle dans le PIC ?
Q6	Quelle est la force principale du PIC ?
Q7	Quel est le point d'amélioration principal du PIC ?
Q8	Quelle est la réserve, la limite, l'alerte que vous émettriez à l'encontre du PIC ?
Q9	Comment qualifieriez-vous la collaboration avec le BCI ?
Q10	Qu'est-ce qui manque pour renforcer la collaboration entre votre service et le BCI ?
Q11	Que proposeriez-vous pour renforcer l'efficacité du PIC
Q12	Quelle est votre principale attente dans le cadre du PIC2?
Q13	Quelle mesure concrète et prioritaire souhaiteriez-vous voir mise en place dans le PIC2 ?

N°	Questions pour les délégué-e-s
Q1	Un mot pour dire : qu'est-ce que qui vous motive dans votre travail ? Pourquoi vous aimez votre travail ? Qu'est ce qui donne du sens à votre travail ?
Q2	Quelle est la valeur principale qui vous réunit ?
Q3	Selon vous quel est le but ultime du programme d'intégration du Valais ?
Q4	Qu'est-ce qui dans votre pratique, au quotidien dans le PIC1 vous a donné le plus de bonheur ?
Q5	Qu'est-ce qui, dans votre pratique, au quotidien, dans le PIC1 a été est le plus difficile ?
Q6	Quelle est l'action que vous avez conduite dans le PIC 1, que vous conduisez et dont vous êtes le plus fier ?
Q7	Quelle est l'action que vous conduisez dans le PIC 1, qui vous pose le plus de problème mais dont vous pensez qu'il faut la poursuivre ?
Q8	Quel a été le point fort du programme PIC1 ?
Q9	Quel est le point d'amélioration du programme PIC1 ?
Q10	Quel est le point d'alerte du programme PIC 1 ?
Q11	Comment qualifieriez-vous l'organisation du programme PIC1 en Valais ?
Q12	Prenez une photo qui exprime le bilan que vous portez sur le programme PIC en Valais
Q13	Quelle est l'action que vous devez absolument mettre en oeuvre dans le PIC 2 pour améliorer le fonctionnement du programme PIC en Valais ?
Q14	Prenez une photo pour illustrer ce que devra être le PIC 2 ?
Q15	Demain, collectivement, le PIC 2 sera réussi si ?

N°	Questions pour les représentants des communes
Q1	L'intégration pour vous, c'est ?
Q2	Qu'est-ce qui a motivé votre adhésion au PIC ?
Q3	Qu'est-ce que le PIC vous a apporté : dans votre région, dans votre commune ?
Q4	Pour vous, qui est porteur du PIC ?
Q5	Choisissez une photo qui vous permette d'exprimer votre rôle dans le PIC ?
Q6	Comment qualifieriez vous la relation que vous avez eue avec le/la délégué(e) à l'intégration ?
Q7	Quelle serait votre principale attente envers le/la délégué(e) à l'intégration pour mieux répondre à vos besoins ?
Q8	Comment qualifieriez-vous la collaboration avec vos partenaires (citez les trois

	principaux)
Q9	Quelle est la principale difficulté que vous avez rencontrée pour mettre en oeuvre le PIC1 ?
Q10	Quelle est la force principale du PIC ?
Q11	Quelle est la principale limite du PIC
Q12	Qu'est ce qui manque pour que votre action à l'échelle communale soit plus efficace ?
Q13	Il va y avoir un autre programme PIC, qu'est-ce que vous en attendez ?
Q14	Quelle mesure concrète et prioritaire souhaiteriez voir mise en place dans le PIC2 ?

N°	Questions pour les organisateurs de mesure	
Q1	L'intégration pour vous, c'est ?	
Q2	En un mot, quel est l'apport du PIC , dans votre région, dans votre commune ?	
Q3	Comment qualifieriez-vous votre rôle dans le PIC ?	
Q4	Choisissez une photo qui vous permette d'exprimer ce que le PIC vous a apporté ?	
Q5	Comment qualifieriez vous la relation que vous avez eue avec le/la délégué(e) à l'intégration ?	
Q6	Quelle serait votre principale attente envers le/la délégué(e) à l'intégration pour mieux répondre à vos besoins ?	
Q7	Quelle difficulté principale avez-vous rencontré dans la mise en oeuvre de vos actions ?	
Q8	Quel est le point fort du PIC ?	
Q9	Quelle est la principale limite du PIC	
Q10	Comment améliorer l'accès aux mesures d'intégration ?	
Q11	Qu'est ce qui manque pour que votre action soit plus efficace ?	
Q12	Il va y avoir un autre programme PIC, qu'est-ce que vous en attendez ?	
Q13	Quelle mesure concrète et prioritaire souhaiteriez voir mise en place dans le PIC2 ?	

N°	Questions pour les bénéficiaires	
Q1	L'intégration pour vous, c'est ?	
Q2	En un mot, quel est l'apport du PIC , dans votre région, dans votre commune ?	
Q3	Quelle est la mesure qui a été la plus adaptée à vos besoins ?	
Q4	Dans les mesures d'intégration que vous connaissez, quelle est celle qui est le plus utile ?	
Q5	Quelle est la mesure qui manque et qui pourrait faciliter votre intégration ?	
Q6	Quelle est l'action qu'il faudrait réaliser pour améliorer l'accès aux mesures d'intégration ?	
Q7	Comment qualifieriez vous la relation que vous avez eue avec le/la délégué(e) à l'intégration ?	
Q8	Quelle serait votre principale attente envers le/la délégué(e) à l'intégration pour mieux répondre à vos besoins ?	
Q9	Il va y avoir un autre programme PIC, qu'est-ce que vous en attendez ?	
Q10	Quelle mesure concrète et prioritaire souhaiteriez voir mise en place dans le PIC2 ?	
Q11	Pourriez-vous choisir une photo qui exprime la façon dont vous vous sentez intégré aujourd'hui dans le canton	

6'175'000CHF
Confédération / 4 ans =50%

3'087'000 CHF
Canton / 4 ans =25%

3'087'500 CHF
Communes / 4 ans =25%

Enveloppe
financière globale
4 ans : 12'350'000 CHF
soit plus de 3'000'000 /an

50 communes
adhérentes au PIC
44 en Valais Romand
6 en Haut-Valais

- Ces 50 communes représentent 75% de
la population du Canton
- 80% des étrangers du Canton résident
dans l'une de ces 50 communes

10 EPT délégué-e-s
à l'intégration
2 EPT employés du
canton

**LES 7 chiffres
clefs du PIC1
dans le canton
du Valais**

77'622
personnes
étrangères soit 23%
de la population du
Canton
Population totale du canton
336'636 personnes
2'948 personnes en
procédure d'asile soit
0.87% de la population

Plus de 100
projets par an

Chaque année environ
2500 apprenants au
cours de français

Plus de 50
organisateur-s de
mesure

dont :
23 communes

15 organisateurs bénévoles

4 organisateurs professionnels

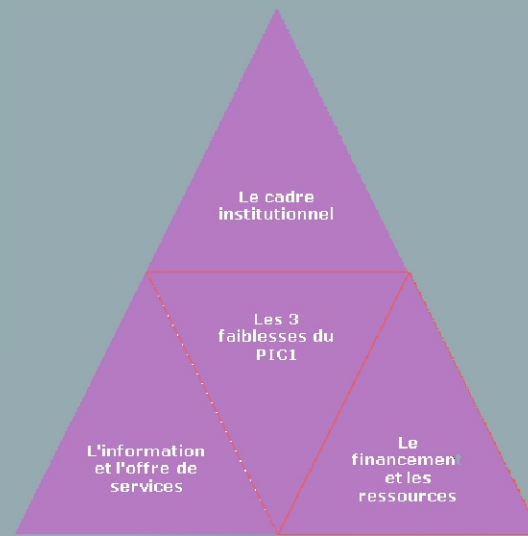
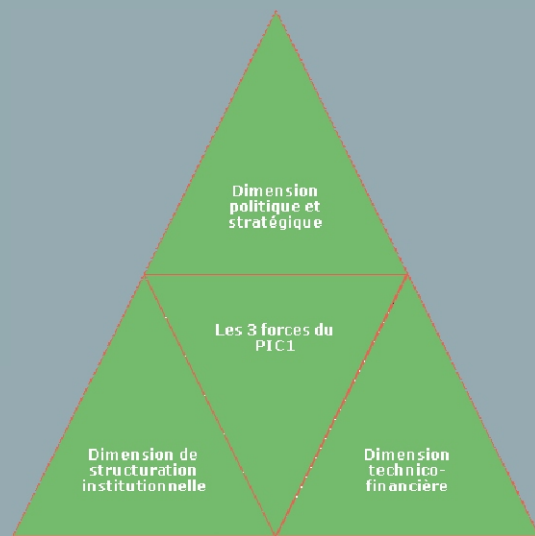
Tous les acteurs identifient de nombreuses forces et de nombreux points forts du programme PIC. Les forces sont plus importantes que les faiblesses exprimées (cf tableau comparatif ci-après). L'observation attentive des forces permet de les classer en trois catégories. Celles qui relèvent :

- **D'une dimension politique et stratégique** (*légitimation d'une politique, régionalisation, élan, mise à feu, sensibilisation au thème de l'intégration, reconnaissance,...*)
- **D'une dimension structurelle et institutionnelle** (*Mise en réseau autour de la thématique de l'intégration, le dialogue entre les acteurs, des moyens et des cadres, etc*)
- **D'une dimension technico-financière** (*Apport de moyens et de soutien, Apport en financement, des financements et des ressources, etc*)

La force qui est exprimée de **façon dominante** par l'ensemble des acteurs est **l'apport de moyens et de soutien**. Cette force du PIC conforte le succès du PIC1. Le PIC1, en tant que processus pionnier, a atteint ses objectifs puisque que le point fort avancé par toutes les catégories d'acteurs a trait au fondement qui a prévalu à son existence.

Les acteurs ne perçoivent pas beaucoup d'opportunités communes, internes ou/et externes, dont le PIC pourrait se saisir pour se développer ou/et rendre plus efficace son action.

- Différentes opportunités (éparses) sont mentionnées comme des mesures capables de **renforcer les partenariats et les collaborations dans « un cadre d'intervention adapté »**. Elles tendent à inscrire le PIC dans une démarche de qualité lui permettant d'apporter des solutions aux faiblesses et menaces identifiées précédemment. Promouvoir la qualité et travailler dans la continuité du 1er programme sont les voies à suivre.

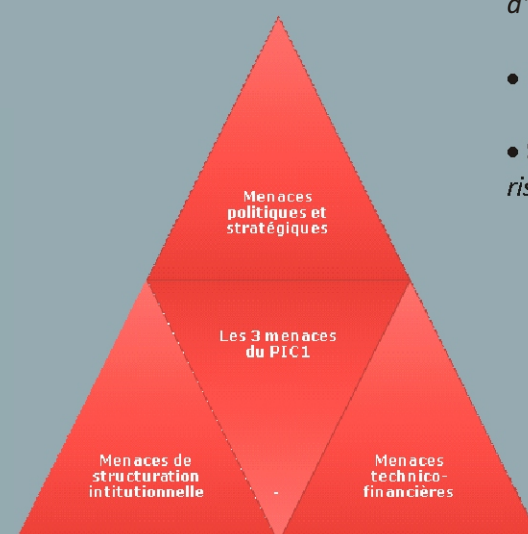
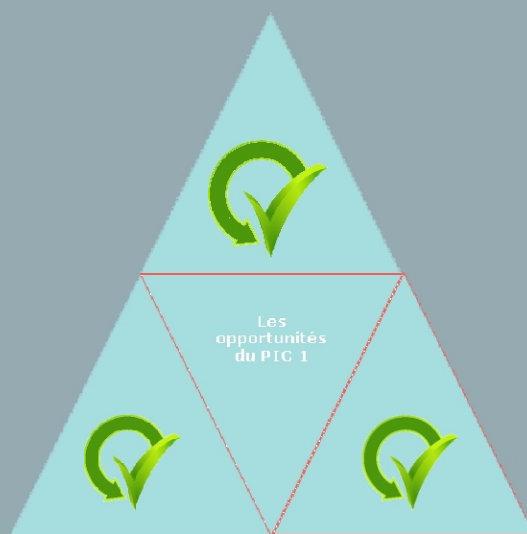


Les faiblesses identifiées sont celles de tous les processus pionniers où le faire et la nécessité du faire l'emportent sur le cadre pour le faire et le comment faire ! Comme pour les forces il est possible de classer les faiblesses en trois catégories dominantes. Celles qui relèvent :

- **D'une complexité du cadre institutionnel** (*manque de clarté de la structuration, du rôle entre les acteurs, de la cohérence interne, manque de coordination, répartition de la gestion des finances, lourdeur administrative du système, etc.*)
- **D'une insuffisance du financement et des ressources** (*financement et ressources, manque de moyens d'action, manque de ressources (temps, moyens, techniques...etc)*)
- **D'un manque d'intensité de l'information** (*manque d'information auprès du grand public, manque de compréhension du PIC, améliorer et étendre l'offre et la qualité.*)

Les acteurs ne perçoivent pas beaucoup d'opportunités communes, internes ou/et externes, dont le PIC pourrait se saisir pour se développer ou/et rendre plus efficace son action.

- Différentes opportunités (éparses) sont mentionnées comme des mesures capables de **renforcer les partenariats et les collaborations dans « un cadre d'intervention adapté »**. Elles tendent à inscrire le PIC dans une démarche de qualité lui permettant d'apporter des solutions aux faiblesses et menaces identifiées précédemment. Promouvoir la qualité et travailler dans la continuité du 1er programme sont les voies à suivre.



On peut constater une forme de symétrie entre les forces exprimées plus haut et les menaces évoquées ici. Toutefois, chacune des catégories n'est pas exprimée avec la même vigueur.

En effet sont perçues des menaces relevant d'une dimension :

- **politique et stratégique** (*convaincre, persuader les autres acteurs politiques de l'existence de besoins, continuité de la politique dans les mêmes termes, implication des communes, poursuite de la politique d'intégration selon les mêmes axes.*)
- **de structuration institutionnelle** (*une organisation parfois floue.*)
- **Structurelle et financière** (*des financements à la baisse et non pérennes, risque d'uniformisation des pratiques et perte des spécificités de terrain.*)

Proposition des participants à l'auto-bilan Vercorin le 5 et 6 décembre 2016

